

## Des aménagements au barrage de l'Épau

Page modifiée le mardi 28 janvier 2025 • Données Ville du Mans

Une visite de chantier a permis de faire le point sur les travaux d'aménagement au barrage de l'Épau.



© Ville du Mans

Le Mans Métropole a engagé un ambitieux projet de réaménagement du barrage de l'Épau afin de fiabiliser la production d'eau potable, de restaurer la continuité piscicole et sédimentaire et d'optimiser la production d'hydroélectricité. .

Plusieurs équipements du site sont concernés par des travaux, notamment le clapet sur le barrage de l'Épau, la création d'une passe à poissons pour leur permettre d'atteindre des lieux propices à leur reproduction plus en amont ainsi que que la rénovation des roues à aubes pour production d'hydroélectricité.

"La rénovation des roues à aubes, en cours, permettra de produire davantage d'hydroélectricité qui sera consommée par l'Unité de production d'eau potable de l'Épau (UPEPE) et pour sécuriser le dispositif ", souligne Stéphane Le Foll, maire du Mans.

Le remplacement du clapet de 18 m sur le barrage de l'Épau permettra de maintenir un niveau d'eau suffisant pour la prise d'eau de l'UPEPE.

"Ce nouveau clapet sécurise l'approvisionnement en eau potable pour les habitants", explique Anne Huger, chef du service de l'Arche de la Nature. "Par ailleurs, pour restaurer la continuité piscicole, la passe à poissons permettra d'assurer leur montaison, la dévalaison se faisant par les roues à aubes", précise Benjamin Puech, directeur Eau et Assainissement. Quant à la production d'hydroélectricité, elle sera optimisée avec la rénovation des deux roues à aubes, pour alimenter l'UPEPE. "La restauration de ce patrimoine historique permet de le valoriser", indique Anne Huger. D'autant que la Maison de l'Eau est protégée au titre des monuments historiques depuis mars dernier. Une exposition sur les travaux des barrages de Le Mans Métropole est actuellement proposée à la Maison de l'Eau (entrée gratuite).

Le coût des travaux est de 4 M€. L'aménagement de la passe à poissons est financée en partie par l'Europe dans le cadre du programme Life Revers'Eau à hauteur de 432 000 € et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre du Contrat territorial Eau à hauteur de 388 000 €.